

Journée « Faites de la moto » samedi 07 juin 2025 sur le circuit de Fay-de-Bretagne (44)

Pour la 16^{ème} fois, nous organisons des activités pour les motards sur le circuit de Fay-de-Bretagne.

Les activités se dérouleront sur une journée complète et autour des thèmes suivants :

- Perfectionnement à la conduite routière (freinage, évitement non anticipé, limites perceptives, ...)
- Découverte du pilotage sur piste (moto homologuée route). Des groupes de niveau sont prévus.

La location du circuit, les assurances spécifiques, le dispositif de secours, l'organisation, ... ont un coût que la FFMC 44 ne peut, hélas, supporter seule.

- **65 Euros** pour les adhérents FFMC, sociétaires de la Mutuelle des Motards ou abonnés à Moto Magazine
- **75 Euros** pour les non-adhérents

Ces tarifs incluent :

- le repas du midi (pique-nique) qui sera pris dans l'enceinte du circuit
- la Responsabilité Civile Circulation sur Circuit des participants

Selon l'article L321-4 du Code du Sport, l'Organisateur (la FFMC 44) a l'obligation d'informer les participants de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. Souscrire une Protection Corporelle (non obligatoire) à la journée est possible par exemple sur : www.lenevette-assurances.com

La journée sera organisée, notamment, en partenariat avec une moto-école reconnue **AFDM** (Association pour la Formation Des Motards).

Attention, le nombre de places est limité.

Pour s'inscrire, 2 possibilités :

- Envoyer le coupon individuel avec votre paiement par chèque à l'ordre de la FFMC 44 par courrier postal à l'adresse ci-dessous (possibilité de faire 2 chèques d'un montant identique ; le premier sera encaissé début juin, le second début juillet)
- Envoyer le coupon individuel ci-dessous (scan) à l'adresse mail : ffmc44@ffmc.fr et effectuer un virement bancaire sur le compte suivant en indiquant **FAY 2025** :
14706 00000 28302880000 72 / IBAN : FR76 1470 6000 0028 3028 8000 072 / BIC : AGRIFRPP847

Par tirage au sort parmi les participants, un abonnement d'un an à Motomag est à gagner (valeur 55 Euros) !

Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner au **06 63 81 67 34** (la semaine entre 18H00 et 21H00 ou le week-end) ou envoyer un e-mail à : ffmc44@ffmc.fr en précisant vos coordonnées complètes.

A garder _____
A envoyer _____

INSCRIPTION JOURNÉE - CIRCUIT FAY-DE-BRETAGNE « FAITES DE LA MOTO » du samedi 07 juin 2025

Je m'engage à respecter le règlement joint au verso dans son intégralité et à me soumettre aux vérifications administratifs et techniques.

NOM : Prénom : Montant :

Adresse :

Moto-Club : Moto actuelle :

Tél. : E-mail :

N° carte adhérent FFMC : N° sociétaire AMDM : N° abonné Moto Magazine :

J'ai déjà roulé sur piste : JAMAIS UNE FOIS PLUSIEURS FOIS

Sur cette journée, je suis surtout intéressé(e) par les activités : ROUTE CIRCUIT

Tout dossier non complet sera considéré comme non retenu

Date et signature

Fédération Française des Motards en Colère de Loire-Atlantique

C/o Mutuelle des Motards

Cours des 50 Otages - 5, allée Duquesne - 44000 Nantes - Tél. : 06 63 81 67 34

E-mail : ffmc44@ffmc.fr - Site internet : <http://www.ffmc44.org>

La FFMC est membre de la

Mouvement FFMC :



REGLEMENT pour la journée « Faites de la moto » du samedi 07 juin 2025 sur le circuit de Fay-de-Bretagne

Le paiement de cette journée vaut pour acceptation de ce règlement

1 - Généralités

- ✓ Tout participant doit être titulaire d'un permis moto en cours de validité pendant la journée (permis correspondant à la moto conduite).
- ✓ Le participant et sa moto doivent faire l'objet d'une police d'assurance, couvrant les dommages matériels et corporels, qu'ils peuvent occasionner ou subir durant cette journée (demander un Mémo Véhicule Assuré ou tout autre document attestant de son assurance à son assureur).
- ✓ La Responsabilité Civile Circulation sur Circuit du participant est incluse dans le tarif.
- ✓ L'organisation se réserve le droit d'exclure tout participant, qui, de par son attitude, nuirait au bon déroulement de la journée et décline toute responsabilité pour tout dommage non consécutif à une erreur ou faute de sa part.
- ✓ L'organisation se réserve le droit d'exclure toute moto non conforme au texte du point 3 ci-dessous.
- ✓ En cas d'exclusion ou de conditions météo rendant inutilisable le circuit, aucun remboursement ne sera effectué.
- ✓ En cas de désistement du participant, aucun remboursement du paiement ne sera effectué.

2 - Le motard

- ✓ Equipement exigé : casque intégral homologué (modulable toléré, jet interdit), gants moto en cuir, blouson moto, jeans et chaussures montantes.
- ✓ Equipement conseillé : pantalon cuir (ou de protection équivalente), bottes moto, protection dorsale et tenue de pluie ... (au cas où !).
- ✓ Le motard devra respecter les consignes données par l'organisateur.

3 - La moto

- ✓ La moto doit être en parfait état de marche, en condition de route et dans sa configuration d'homologation.
- ✓ Le règlement de la piste impose un niveau sonore maximum de **96 décibels** ; un contrôle sera effectué sur place en cas de doute, en statique au régime moteur indiqué sur la carte grise (case U.2)
- ✓ Une vérification technique sera effectuée sur place : pneumatiques, plaquettes de frein, retour poignée de gaz, fixation bâquille(s) et pot d'échappement, fuite, ...
- ✓ Pour les vérifications techniques, la moto doit être impérativement déchargée de sa remorque.
- ✓ Les accessoires lourds ou contondants tel que top-case, sacoche ou antivol doivent être déposés avant.

4 - L'accès au circuit

- ✓ Seuls les motards participants, inscrits et ayant payés pour la journée, ainsi que les membres de l'organisation sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte du circuit (**tout spectateur ou visiteur est interdit**).

Fédération Française des Motards en Colère de Loire-Atlantique

C/o Mutuelle des Motards

Cours des 50 Otages - 5, allée Duquesne - 44000 Nantes - Tél. : 06 63 81 67 34
E-mail : ffmc44@ffmc.fr - Site internet : <http://www.ffmc44.org>

La FFMC est membre de la

Mouvement FFMC :

